

Portraits de famille



MIROTTE



Identifiée pour la première fois en 1999, Mirotte a la particularité d'être entièrement aveugle.

Son handicap ne la gêne nullement pour se nourrir car elle se sert de ses moustaches ou vibrisses pour capturer les poissons.

Les vibrisses jouent un rôle important dans l'alimentation des phoques et servent également aux animaux voyants pour chasser dans les eaux parfois troubles des estuaires.

Mirotte possède un remarquable sens de l'orientation qui lui permet de trouver son chemin dans le dédale de chenaux de la baie ; elle retrouve le même reposoir tous les jours.

Elle est présente en baie toute l'année et son handicap et ses taches permettent de l'identifier facilement.

Elle a un petit chaque année mais le perd dès la mise bas. Il est probable que les jeunes retrouvés entre le bec d'Andaine et le Mont Saint Michel soient les siens. En 2006, elle a accompagné son jeune pendant 5 à 6 jours puis il a été vu avec une autre femelle et son jeune.

Des cas d'adoptions ont déjà été constatés dans d'autres colonies.

Portraits de famille



LE ROUGE



Le Rouge est un mâle, photographié en baie du Mont Saint Michel pour la première fois le 14 juillet 2002.

Sa particularité tient dans sa couleur rouge cuivrée. Une tache particulière sur son cou permet de l'identifier sans erreur. Il est le seul à avoir ce pelage en Baie du Mont Saint Michel mais une femelle résidant en baie des Veys présente cette même particularité. Des individus ayant ce pelage sont plus fréquents sur les côtes Anglaises.

Autre particularité : Le Rouge arrive fin mai, début juin et quitte la baie fin aout. Il est observé à chaque vol à partir de son arrivée. Il vient pour la reproduction et est sûrement le papa de plusieurs petits encore présents dans la baie.

Il est très casanier et fréquente avec une très grande régularité le même reposoir tout au long de son séjour. A son retour l'année suivante, il retrouve le reposoir qu'il utilisait avant son départ pour ensuite en changer en fonction de l'évolution de la baie.

Portraits de famille



BAGUE VERTE PG



Bague verte PG se trouve au Centre.



Ce phoque a été observé en baie pour la première fois le 30 mars 2005. Il portait une bague verte à la patte gauche (d'où son nom). Son pelage de type « écossais » ne facilite pas son identification et cette bague permet de l'identifier plus facilement.

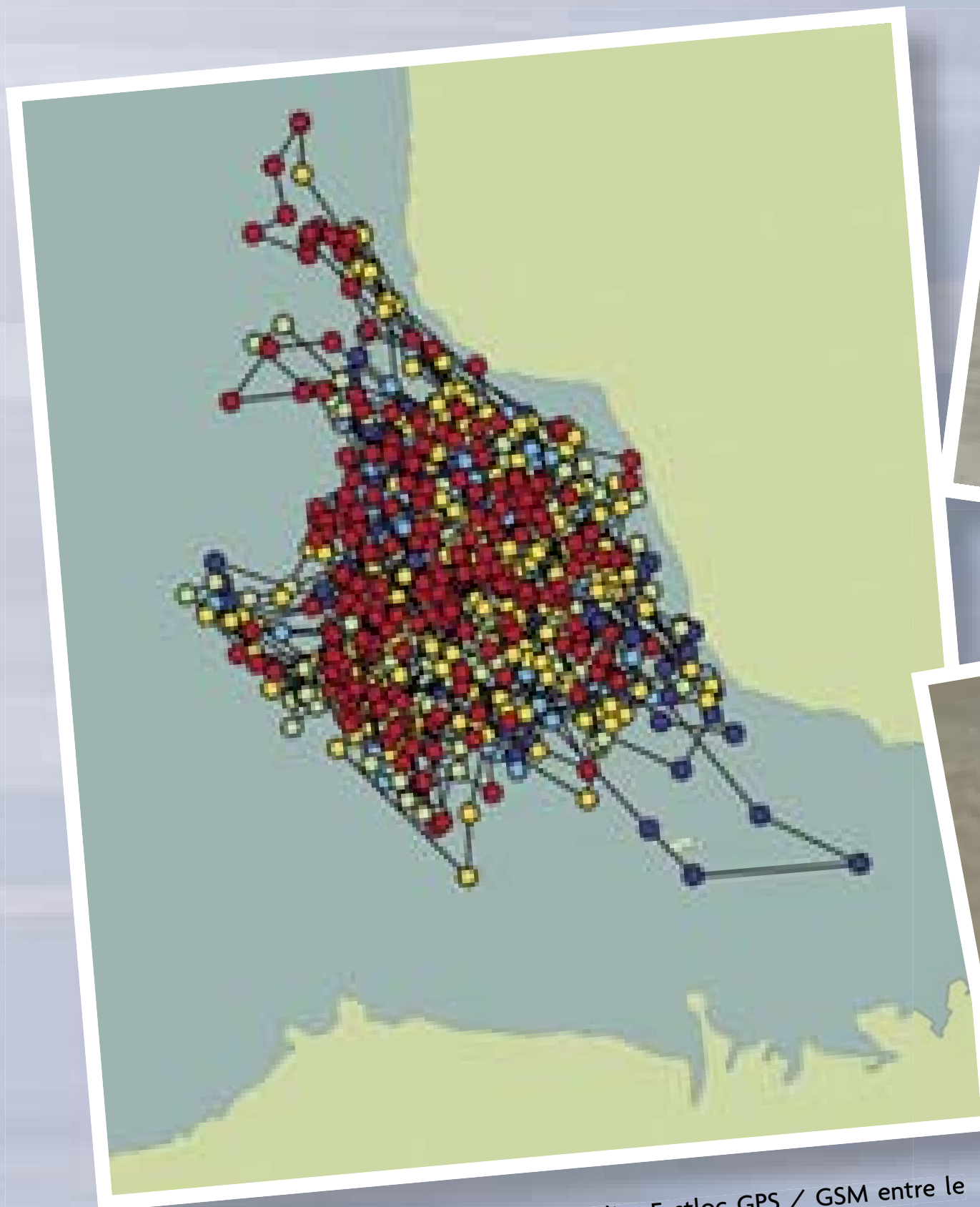


Ce phoque a été capturé en octobre 2007 au cours de la deuxième campagne de pose de balise GSM et il a alors été possible de lire sa bague. La lecture de son numéro « BE 55 », a permis de découvrir que cette bague avait été posée en Belgique lors d'un passage au centre de soin de Blankenberge fin 2001. Il semble bien intégré à la colonie et fait partie du noyau de résidents annuels.

Portraits de famille



JOSS

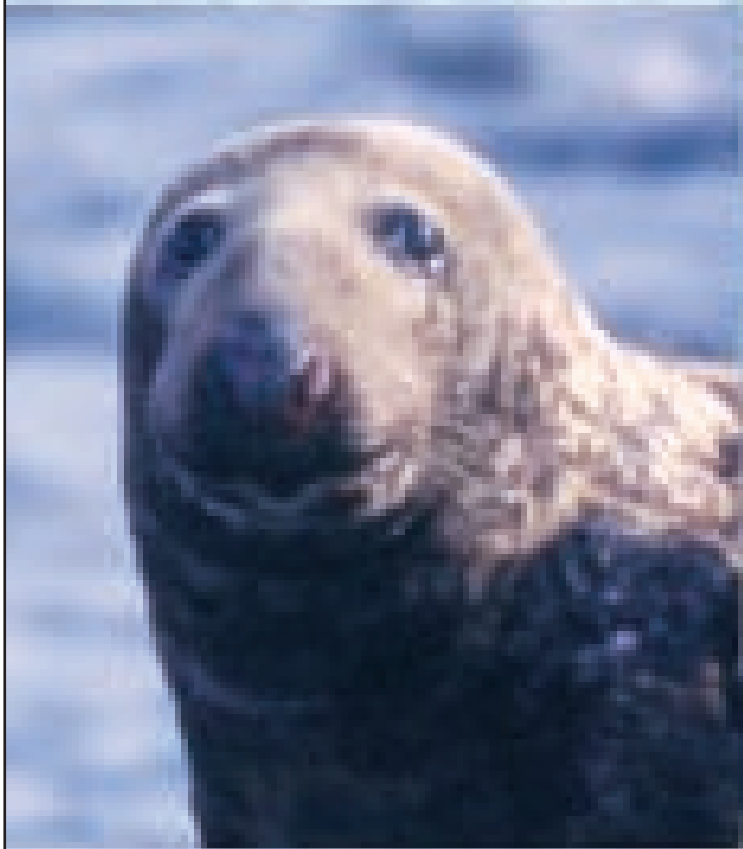


Carte de déplacement de Joss, suivi par balise Fastloc GPS / GSM entre le 28/04/06 et le 03/06/06.
Les couleurs correspondent à la chronologie du suivi : bleu pour les localisations les plus anciennes, rouge pour les plus récentes.
Crédit photo : Cécile Vincent, Université de La Rochelle.
Partenaires du projet de suivi : Université de La Rochelle, Sea Mammal Research Unit, la région Poitou-Charentes, la Zone Atelier de la Baie du Mont Saint Michel, le CRMM, l'ONCFS, les zoos de la Flèche, de la Bourbanais et de Paris, Gérard Gautier (AéroBaie).

Joss a été capturé le 28 mars 2006 lors d'une campagne de pose de balise GSM. Il pèse à cette date 96 kg. Il sera équipé d'une balise, vert fluo, (qui facilitera son identification) et d'une bague rouge posée dans la palmure de sa patte gauche (qui permettra de continuer à l'identifier après la perte de sa balise lors la mue). Le suivi par balise durera 67 jours. Le suivi aérien est venu compléter les données récoltées grâce à sa balise et en les comparants il est apparu qu'il avait l'habitude de quitter son reposoir 20 minutes avant le passage de l'ULM. Il n'entrait donc pas dans les comptages. La photo-identification à permis de l'observer depuis très régulièrement et son pelage clair avec des tâches noires bien nettes facilite sa détection. La photo-identification a permis de prouver qu'il était présent en baie bien avant sa capture. La première photo de Joss date du 28 mars 2005 soit un an jour pour jour avant sa capture.

BAIE DU MONT SAINT MICHEL

CARTE RÉGIONALE D'IDENTITÉ N°:



Crédit photo : Cécile Vincent

Nom : Phoque gris

Ordre : Carnivora (Carnivore)

Sous-ordre : Pinnipedia (Pinnipède)

Famille : Phocidae

Sous-famille : Phocinae

Genre : Halichoerus

Espèce : Halichoerus Grypus

Age maximum enregistré :

30 ans pour un mâle

46 ans pour une femelle

Taille :

Mâle : 2,50 mètres
en moyenne

Femelle : 1,80 mètres
en moyenne

Poids :

Mâle : environ 240 kilos

Femelle : environ 150 kilos

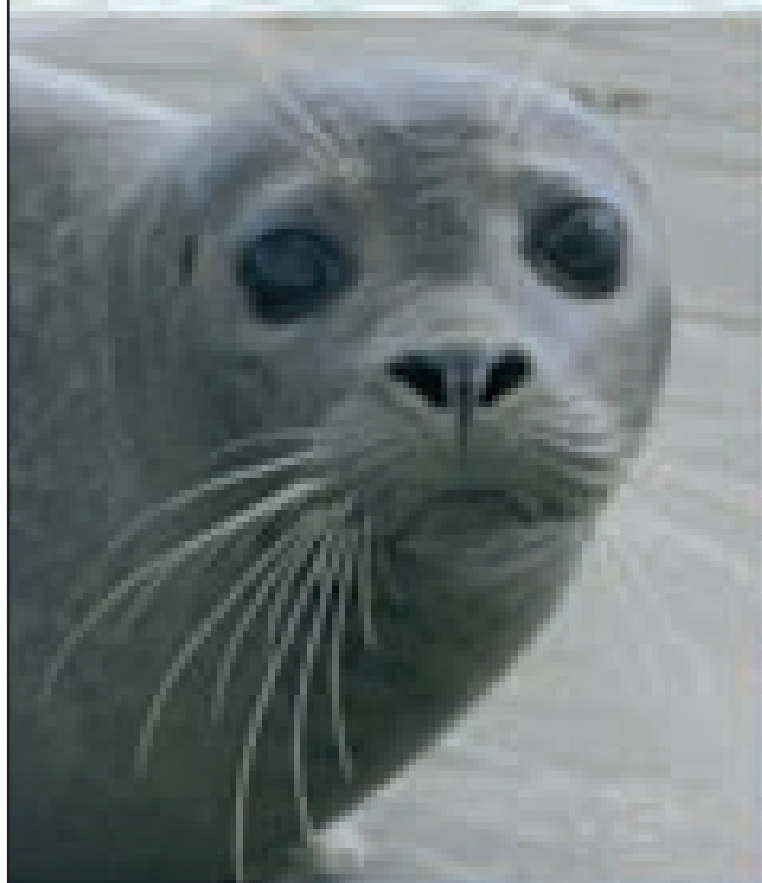
Signes particuliers :

Plus grand que le phoque
veau marin, narines
parallèles, tête plate



BAIE DU MONT SAINT MICHEL

CARTE RÉGIONALE D'IDENTITÉ N° :



Nom : Phoque veau marin

Ordre : Carnivora (Carnivore)

Sous-ordre : Pinnipedia (Pinnipède)

Famille : Phocidae

Sous-famille : Pocinae

Genre : Phoca

Espèce : Vitulina

Age maximum enregistré :

26 ans pour un mâle

32 ans pour une femelle

Taille :

Mâle : 1,50 à 1,80 mètres

Femelle : 1,20 à 1,50 mètres

Poids :

Mâle : 80 à 130 kilos

Femelle : 50 à 80 kilos

Signes particuliers :

Tête ronde, sans cou

et museau court

Narines disposées en V



Les phoques veaux marins en Baie du Mont



Caractéristiques générales de l'animal



Les mammifères marins ont des ancêtres terrestres...

Les baleines et les dauphins auraient le même ancêtre, le mesonix, qui ressemblait un peu à un loup.

Les otaries, les morses et les phoques descendraient de l'enaliarctos « ours marin » qui avait la taille d'une loutre.

Ces animaux se sont adaptés au cours des millions d'années d'évolution pour vivre dans l'eau.

Des études sur la généalogie sont en cours et grâce aux progrès de la génétique nous aurons bientôt de nouvelles connaissances.

Phoque, morse ou otarie, tous cousins !!!

L'otarie

L'otarie est identifiable à ses petites oreilles et elle se révèle bien plus à l'aise que le phoque sur la terre ferme. Elle peut se servir de ses nageoires postérieures pour avancer. Elle se déplace à terre comme un vrai quadrupède et pose ses membres à plat sur le sol.



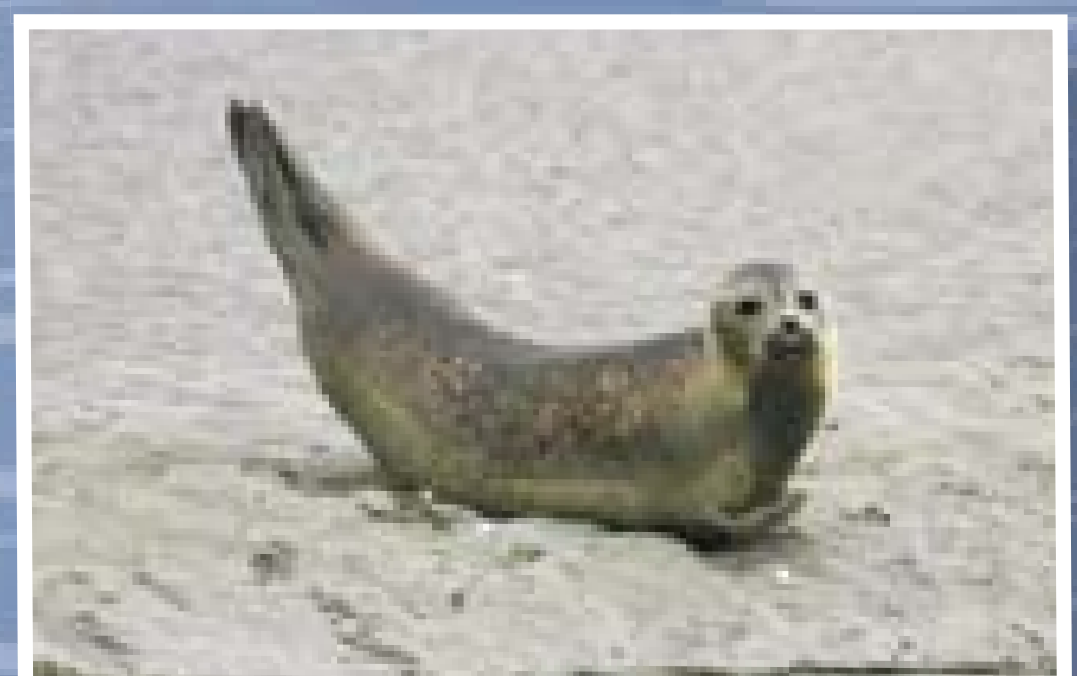
Le morse

Le morse est reconnaissable à sa peau très plissée, à ses longues défenses ainsi qu'à ses moustaches tombantes. Il se déplace comme les otaries en utilisant ses nageoires posées à plat. Il a cependant perdu ses oreilles externes.



Le phoque

Les pattes antérieures du phoque se sont transformées en nageoires et rendent le déplacement à terre difficile. Il se déplace par reptation. Comme le morse, il ne possède pas d'oreilles externes.



Qui est le phoque veau marin ?

Le phoque est un mammifère marin, la femelle possède des mamelles pour allaiter, des poils, des poumons pour respirer, et la mer est son habitat.

C'est un cousin des otaries et des morses mais on observe des différences, les oreilles : l'otarie a des oreilles apparentes, le phoque et le morse ont des oreilles internes, qui ne se voient pas.

les défenses : le morse a des défenses, le phoque n'en possède pas

les déplacements : l'otarie et le morse se déplacent grâce à leurs nageoires qu'ils posent à plat sur le sol, le phoque se déplace en rampant sur le sol.

Les phoques veaux marins de la baie du Mont Saint Michel ont le plus souvent un pelage de couleur gris brun appelé « sueden » ou gris foncé avec des taches noires et blanches appelé « écossais ».

	Présence de pavillon externe pour les oreilles	Pattes postérieures servant à la marche
Otarie	✗	✗
Morse	○	✗
Phoque	○	○

Les phoques veaux marins en Baie du Mont



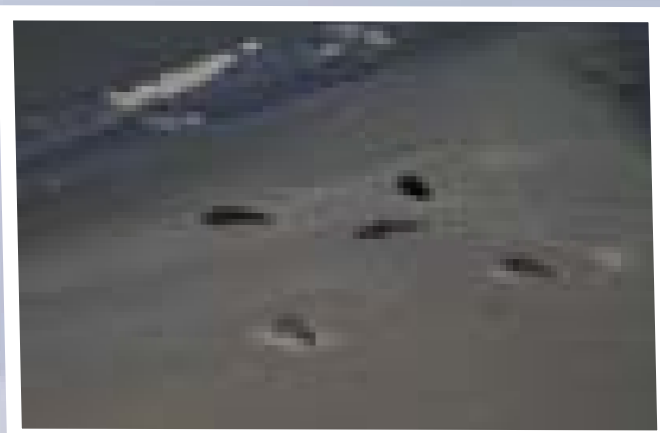
Caractéristiques générales de l'animal (suite)

Milieu de vie

Les phoques veaux marins ont une préférence pour les estuaires caractérisés par un estran sablo-vaseux. Ils se composent de nombreux chenaux, bancs de sable, herbus à l'abri des dérangements humains. La baie du Mont Saint Michel est un lieu de vie idéal pour le phoque.

Les reposoirs :

Ce sont des bancs de sable, des récifs ou des rochers quotidiennement submergés par les flots où les phoques se hissent. Ils doivent correspondre aux exigences de sécurité des phoques, être faciles d'accès et leur permettre une fuite rapide dans l'eau en cas de dérangement. Ces reposoirs leur servent à se reposer et à stocker de la graisse. En période estivale, c'est là qu'ont lieu la mise bas, l'allaitement et la mue.



Alimentation

Comme dans les estuaires d'autres pays d'Europe, le phoque de la baie du Mont Saint Michel mange en majorité des poissons plats et surtout de la plie. Il se nourrit aussi de poissons ronds comme l'orphie, le mullet et de plus petits poissons comme le dragonnet (Callionymus).

Il se nourrit à marée montante en se déplaçant entre les reposoirs de pleine et de basse mer mais peut également faire des séjours en pleine mer pour se nourrir. Le suivi par balise GSM tendrait à montrer que le phoque chasse davantage le soir et le matin.



Sa ration journalière représente 5 à 6 % de son poids soit 4 à 5 kg pour une femelle de 80 kg.

Sa dentition ressemble à celle du chien : incisives, crocs et molaires coupantes facilitent la découpe des chairs sans risquer de perdre le poisson.

Ses moustaches ou vibrisses sont sensibles aux vibrations et l'aident à capturer ses proies.

L'analyse des crottes et des otolithes montre un régime différent de celui observé en surface.



Protection et statut juridique

Le phoque veau marin est protégé.

Au niveau européen, le phoque veau marin est protégé par la directive « Habitats - Faune - Flore » qui compose le réseau Natura 2000. Dans ce cadre, un programme d'action pour la conservation de la population de phoques de la Baie du Mont Saint Michel est en cours d'élaboration.

Au niveau national, il est considéré comme une espèce en danger et fait partie de la liste rouge. Le phoque gris y est également inscrit et est considéré comme une espèce vulnérable. Les espèces sont classées suivant différents degrés : espèce disparue, en danger, vulnérable, rare, au statut indéterminé, à surveiller.

« Sont interdits [...] la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnels, la naturalisation des mammifères marins d'espèces suivantes ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ».

Arrêté du 27 juillet 1995 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national.

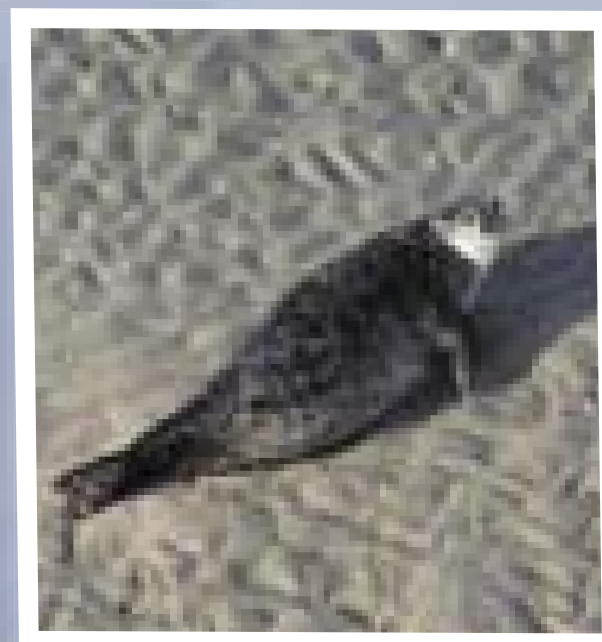
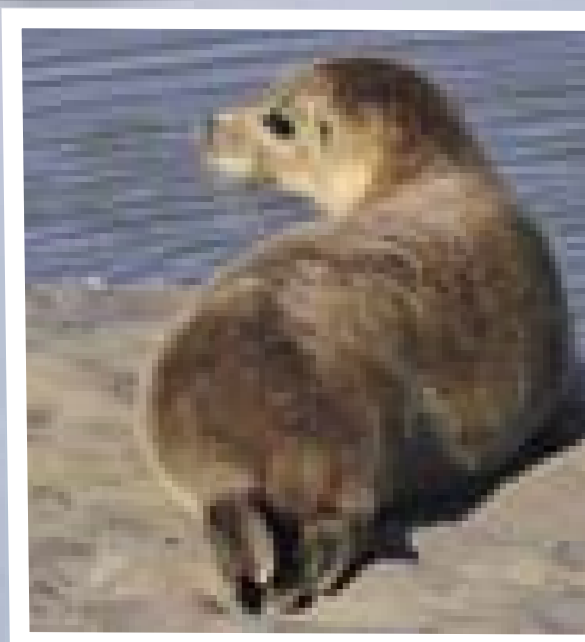
Etymologie

Du latin vitulinus = « de veau » et vitulina = viande de veau

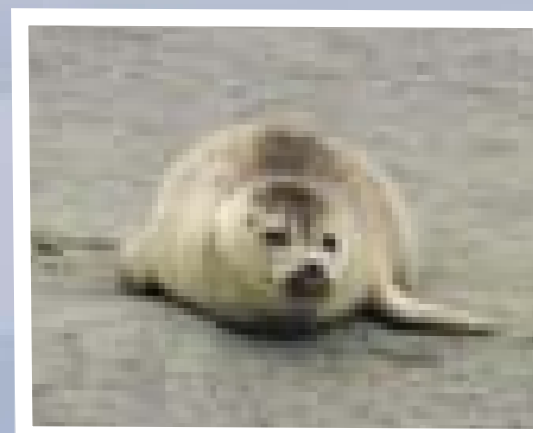
On l'appelle « veau marin », car les phoques ont été et sont encore des sources de protéines animales et ont parfois été considérés comme aussi importants pour la nourriture que les bovidés d'élevage.

Le pelage

La couleur du pelage est très variable en fonction de la saison et des zones géographiques. Elle peut varier du gris clair au brun foncé ou noir, en passant par le rouge brique.



On retiendra tout de même deux types de pelage pour la baie du Mont Saint Michel :



le type "sueden" gris brun uniforme

le type "écossais" plus sombre à taches noires et blanches marquées

La reproduction



La parade et l'accouplement ont lieu dans l'eau début septembre. L'implantation de l'œuf est différée d'environ 70 à 75 jours. Ce phénomène permet de concentrer les naissances sur une période de forte abondance de nourriture. La mise bas, sur terre ou plus rarement dans l'eau, intervient au terme d'une gestation réelle de 7 mois, vers la mi-juillet.

Le jeune nouveau-né mesure 1 mètre en moyenne pour un poids de 10 à 12 kg. Il porte un pelage identique à celui des adultes. En effet, le premier pelage blanc (laguno) est perdu in utero, contrairement à celui du jeune phoque gris.

En général, les femelles n'ont qu'un seul petit par an, mais des cas de naissances gemellaires sont rapportés.

A la naissance, le jeune phoque doit rapidement se gaver de lait maternel, très nutritif, pour se constituer une épaisseur de lard, qui pourra atteindre 5 centimètres en moyenne chez l'adulte. L'allaitement dure un mois, à l'issue duquel le jeune apprendra à se nourrir de crustacés (crevettes), de céphalopodes (seiches et calmars), et de poissons. Ces derniers constitueront par la suite l'essentiel de son régime alimentaire.



Où vit le phoque ?

Les phoques veaux marins aiment les baies, comme la baie du Mont Saint Michel, où l'on trouve des bancs de sable ou des rochers régulièrement découverts par la mer. Ces lieux s'appellent des reposoirs qui leur servent pour se reposer, stocker de la graisse, muer (changer de pelage) et allaiter les petits.

Le phoque mange environ 4 à 5 kg de poissons par jour, principalement des plies (des poissons plats), des mullets et des bars. Sa dentition ressemble à celle du chien et ses moustaches appelées vibrisses sont sensibles aux vibrations et l'aident à capturer les poissons. La femelle porte le petit pendant 7 mois et la naissance a lieu à partir de juillet. Le jeune nouveau né porte un pelage identique à celui des adultes. Le premier pelage blanc appelé « laguno » est perdu dans le ventre de la mère avant la naissance. La femelle va allaiter le petit pendant 1 mois, ensuite le jeune phoque se nourrira de petits crustacés puis de poissons.

Les phoques veaux marins en Baie du Mont



Localisation géographique

Le phoque veau marin occupe exclusivement les eaux froides et tempérées de l'hémisphère nord.

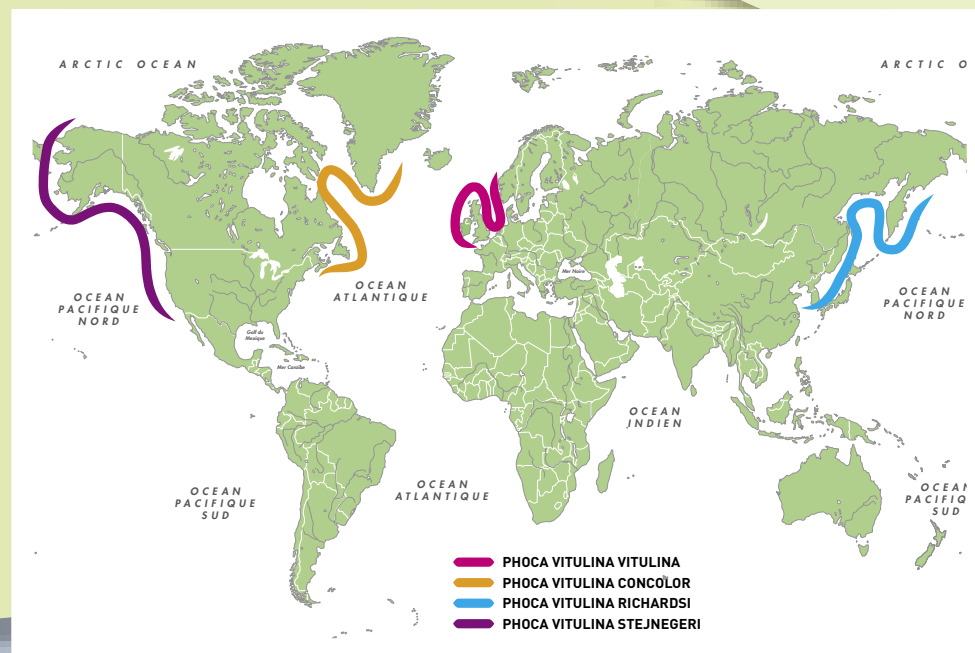
L'espèce est souvent divisée en quatre sous-espèces principales qui correspondent davantage à une distinction géographique que morphologique :

- *Phoca vitulina vitulina* : en Atlantique Est, mer du nord, mer baltique
- *Phoca vitulina concolor* : en Atlantique Ouest
- *Phoca vitulina richardsi* : en Pacifique Ouest
- *Phoca vitulina stejnegeri* : en Pacifique Est

Malgré la difficulté des recensements à grande échelle, la population mondiale de l'espèce est actuellement estimée à environ 600 000 individus.

La population du Pacifique Est compte à elle seule environ 400 000 individus. Celle du Pacifique Ouest est marginale avec 4 000 à 5 000 individus.

Celles de l'Atlantique Ouest et Est comptent chacune environ 100 000 individus.



En Europe

L'espèce *Phoca vitulina vitulina* se rencontre principalement des côtes hollandaises à la mer baltique, et ses effectifs étaient évalués en 2001 (avant l'épizootie à *Morbillivirus* qui a débuté en mai 2002), à près de 78 000 individus se distribuant de la manière suivante :

- Baie de Wash (Royaume-Uni) : 34 000
- Mer de Wadden (Pays Bas, Danemark, Allemagne) : 25 000
- Europe du Nord (Norvège, Suède, Danemark) : 19 000
- Irlande : 3 000
- Mer Baltique : 300

L'épizootie à *Morbillivirus* des années 2002-2003 a provoqué la mort de 22500 phoques veau-marins.



En France

L'espèce se distribue essentiellement au sein de trois colonies :

- une en Picardie : en baie de Somme avec plus de la moitié des effectifs français
- une en Basse-Normandie : en Baie des Veys
- une en Basse-Normandie et en Bretagne : en Baie du Mont Saint Michel

Un à dix individus sont plus ou moins régulièrement observés sur des bancs de sable à Dunkerque et dans les baies de Canche, d'Authie, d'Orne et, de plus en plus régulièrement, de Seine. C'est donc en Baie du Mont-Saint Michel que se situe la limite sud-ouest de répartition de la population européenne.

Il est cependant à noter que quelques individus peuvent être observés jusque sur les côtes portugaises.



Les phoques veaux marins en Baie de Somme

Picardie Nature, à travers son programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, réalise un suivi régulier des effectifs.

La colonie de phoques veaux-marins de la baie de Somme a un historique bien mouvementé.

Présents par centaines à la fin du XIXe siècle, les phoques ont été victimes de la chasse et du développement de la pêche. Leur effectif, dans l'estuaire, a chuté jusqu'à quasi disparition de l'espèce.

Ce n'est qu'en 1986 qu'une petite colonie d'une dizaine d'individus s'est à nouveau sédentarisée. De nos jours, cette colonie est la plus importante de France et représente près de 60% des effectifs nationaux.

Entre 1987 et 1993, la population maximale estivale avoisinait les 10 individus.

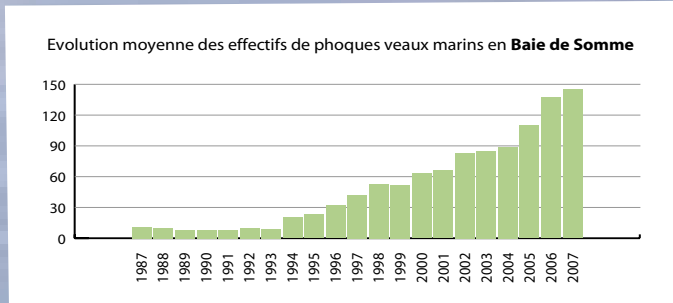
La première naissance est notée en 1992.

Pendant l'été 2007, on a noté la présence maximale de 175 phoques veaux marins contre 165 en 2006.

Lors de l'été 2007, tout comme en 2006, 22 naissances ont été observées.

Malheureusement 11 jeunes se sont retrouvés prématurément séparés de leur mère, 10 d'entre eux se sont échoués vivants et ont été transférés au centre de sauvegarde de Picardie-Nature.

Source : Picardie Nature - 14 place Vogel - BP 50835 - 80008 Amiens cedex 1
www.picardie-nature.org



Les phoques veaux marins en Baie des Veys

La Baie des Veys est un estuaire de 7 km², où se jettent quatre fleuves qui irriguent le Parc Naturel Régional du Bessin et du Cotentin. Elle se situe à la charnière des départements de la Manche et du Calvados et marque la frontière entre les pays du Bessin et du Cotentin.

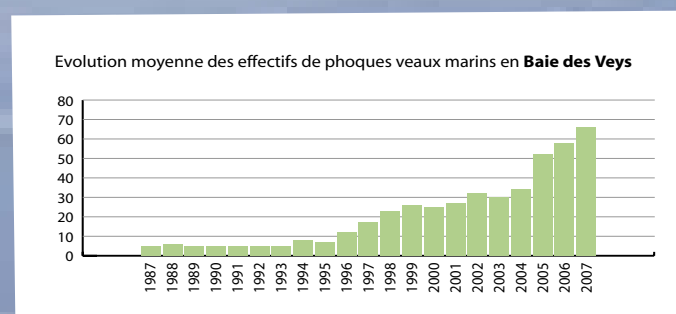
Une colonie régulière de phoques veaux marins est présente en Baie des Veys depuis la fin des années 1980.

Elle comptait cinq individus en 1987 et a vu son nombre multiplié par 10 en presque 20 ans. L'effectif maximal observé en 2007 atteint 66 individus.

Si la reproduction est suspectée depuis 1956, la première naissance est attestée en 1991. Depuis lors, de jeunes phoques naissent chaque année en Baie des Veys et 11 naissances ont été observées en 2007.

Un suivi régulier de cette colonie est effectué par la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot assistée par Aéro-baie.

Source : Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot
Beauguillot - 50480 Sainte-Marie du Mont - Tel 02 33 71 56 99 - Courriel :
rnbeauguillot@wanadoo.fr



Les phoques veaux marins en Baie du Mont Saint Michel

La Baie du Mont Saint Michel accueille la colonie de phoques veaux marins la plus méridionale d'Europe. Présente au siècle dernier, elle a progressivement disparue pour réapparaître dans les années 1980.

Le nombre d'individus progresse alors lentement mais régulièrement avec des périodes de paliers : on dénombre 5 phoques en 1986 et près de 10 au début des années 1990.

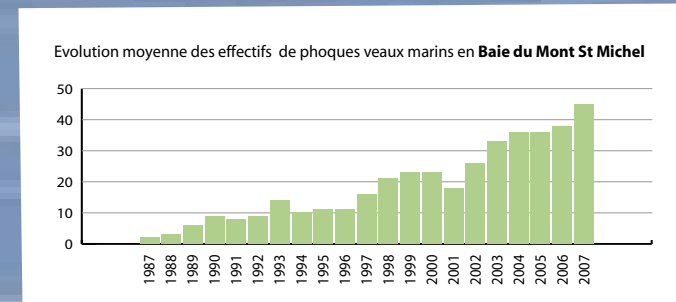
La première naissance est attestée en 1997, cependant la photo ci-dessous montre un jeune phoque âgé de quelques heures échoué près du rocher de Tombelaine en août 1976. Cet événement exceptionnel à l'époque, montre qu'avant l'installation définitive de la colonie, quelques individus fréquentaient occasionnellement la baie.

Aujourd'hui, la colonie compte 45 individus et depuis 5 ans, 8 à 9 naissances ont lieu chaque été.

En 2006 cinq phoques ont été équipés de balises GSM permettant de suivre leur activité 24 heures sur 24. Cette expérience est une première en Europe et ce nouvel équipement a permis de localiser les animaux de façon très précise (quelques mètres) et d'en apprendre davantage sur leur rythme d'activité.

Grâce à la photo-identification, plusieurs phoques sont connus comme résidents dans la baie du Mont Saint Michel depuis 1999.

Jean-Marie Jugan, ancien guide de la Baie, en opération de sauvetage d'un jeune phoque échoué à Tombelaine
Crédit photo : Christine Sinsouillet



Quelques chiffres

Il y a 600 000 phoques veaux marins dans le monde dont 78 000 en Europe et à peine 300 en France.

En France, les phoques veaux marins sont répertoriés dans trois zones

- en baie de Somme, région Picardie : environ 175 phoques
- en baie des Veys, région Basse-Normandie : environ 60 phoques
- en baie du Mont Saint Michel, régions Basse-Normandie et Bretagne : environ 40 phoques

Autrefois les phoques étaient présents en France en assez grand nombre mais ils ont été chassés pour leur viande. C'est pourquoi ils ont disparu pendant de nombreuses années. Les chasseurs disaient que la viande du phoque veau marin avait le goût de la viande de veau, c'est peut être de là que vient son nom.

Les phoques sont revenus depuis les années 1980, ils se reproduisent depuis 1992 en baie de Somme et 1997 en baie du Mont Saint Michel. De nos jours, le phoque veau marin est protégé, et à ce titre surveillé et étudié.

Les phoques veaux marins en Baie du Mont



Quelle attitude adopter face à un phoque ?

Lors de vos ballades en baie vous pouvez être amené à rencontrer des phoques. Cette belle et surprenante rencontre peut, si vous n'adoptez pas une attitude responsable, être une source de dérangement pour les animaux. Une succession de nuisances (mises à l'eau répétées par dérangement humain) peut entraîner le départ de certains phoques vers des contrées plus « tranquilles » voir la mort pour les plus jeunes. Lors de la reproduction (mise bas et allaitement), de la mue et du stockage de graisse, les phoques ont besoin de passer de nombreuses heures sur les reposoirs, au sec. Ces activités biologiques ont lieu en été, moment de l'année qui coïncide avec une période de forte pression touristique et une augmentation des activités de pleine nature.

Les dérangements doivent, sur cette période, être évités à tout prix.

Voici quelques conseils à respecter lorsque vous rencontrez un phoque :

- restez à une distance minimum de 300 mètres
- évitez les attroupements, le bruit et l'agitation
- si vous avez un chien, tenez-le en laisse

pour les activités aériennes, respectez une hauteur de vol de 300 mètres minimum (cela correspond aux hauteurs de survol instaurées dans le périmètre des réserves naturelles)

La Maison de la Baie du Vivier sur Mer a réalisé une étude sur l'impact des usages et de la restructuration conchylicole sur la colonie de phoques de la Baie du Mont Saint Michel.

Echouage de phoques veaux marins

Lors de vos balades sur le littoral, vous pouvez être confronté à deux types d'échouages :

- des échouages d'animaux adultes morts ou affaiblis par une blessure ou une maladie
 - des échouages de jeunes séparés accidentellement de leur mère soit par une intervention humaine (randonneurs, avions de chasse...) soit pour cause naturelle (fort orage, forts courants de marées)
- Si ces animaux ne sont pas rapidement pris en charge par des spécialistes, leur chance de survie est faible.

Le phoque veau-marin est une espèce protégée, sa capture et son transport sont réservés aux personnes mandatées par le CRMM, sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, à savoir les correspondants du Réseau National Echouage qui sont titulaires d'une carte verte. En cas d'échouage, il faut donc rapidement prévenir :

- les pompiers en composant le 18 ou
- le CRMM (Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de la Rochelle) au 05 46 44 99 10



Si l'animal est mort

- La première mesure de précaution sanitaire consiste à ne pas toucher l'animal afin d'éviter toute transmission de maladies
 - Si cela est possible, l'animal sera transporté vers le laboratoire départemental d'analyse (LDA), si cela ne l'est pas il sera étudié sur place pour une autopsie ou une dissection
- Les échouages de mammifères marins constituent la principale source de données et de prélèvements biologiques. Il est donc indispensable et obligatoire que tout échouage soit signalé au CRMM.

Si l'animal est vivant

- Ne pas manipuler l'animal pour éviter de le blesser ou d'être blessé.
 - Ne pas oublier que le phoque est un animal sauvage et qu'il peut chercher à se défendre, attention aux morsures ou aux coups de griffes.
 - Éviter les attroupements, l'agitation et le bruit qui stresseraient l'animal.
 - Ne pas tenter la remise à l'eau sans l'aide de correspondants du réseau échouage
- Une fois sur place, le correspondant réalise une observation puis dresse un diagnostic.

Si l'animal n'est pas en danger

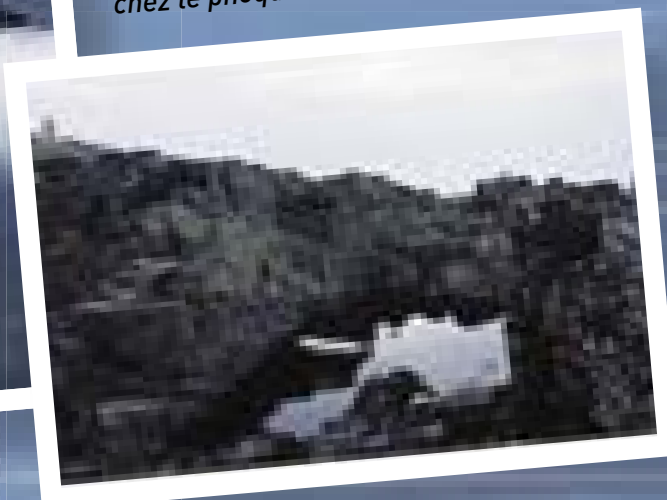
- Aucune intervention humaine ne sera réalisée
- Cette jeune femelle a été retrouvée dans un trou d'eau près du sémaphore de Granville le 9 septembre 2003. Elle n'était pas en danger et n'a donc pas été capturée. Elle a retrouvé sa mère, sûrement partie pêcher, lors de la marée suivante.

Si l'animal est en danger

- Il sera transféré en centre de soin
- Les animaux échoués en Baie du Mt St Michel rejoignent le CHENE, Centre d'Hébergement et d'Étude sur la Nature et l'Environnement, situé en Haute-Normandie ou OCEANOPOLIS à Brest. Là-bas, ils sont pris en charge par une équipe de soigneurs qui leur prodiguent les premiers soins.



Phoque gris qui porte encore son laguno (pelage perdu avant la naissance chez le phoque veau marin)



Ne pas déranger les phoques

L'observation des phoques peut, si elle est mal pratiquée, être une source de dérangement. Les phoques sont plus nombreux en été lors des périodes de reproduction (naissance des petits et allaitement), et de stockage de graisse. Ils ont besoin, pour ces activités, de passer de nombreuses heures sur les reposoirs, au sec. C'est également l'été que nous pratiquons de nombreuses activités (sortie à pied, à cheval, kayak, découverte de la nature...), c'est pourquoi des précautions doivent être prises afin de ne pas déranger la colonie de phoques. Il est surtout très important de rester à bonne distance, 300 mètres minimum et de ne pas faire de bruit.

Que faire lorsqu'un phoque est échoué ?

En baie du Mont Saint Michel, lorsqu'un phoque est échoué, on fait appel au CRMM (Centre de Recherche des Mammifères Marins) ou aux pompiers. Une personne du réseau échouage observe le phoque et détermine si l'animal est en danger. Les phoques blessés et les jeunes phoques abandonnés sont envoyés au CHENE, un centre d'hébergement et d'étude sur la nature et l'environnement, qui recueille les animaux blessés ou malades, afin d'y être soignés et nourris. Une fois guéri, le phoque sera relâché à l'endroit où il s'était échoué.

Les phoques veaux marins en Baie du Mont



Bonnemine un sauvetage réussi

Bonnemine est un jeune phoque veau marin femelle échoué en Baie du Mont Saint Michel le 14 juillet 2007. Alors qu'elle n'était âgée que de 12 heures, elle a été séparée de sa mère, vraisemblablement par un dérangement humain (promeneurs, kayak, ...).



Gérard Gautier, correspondant au CRMM (Centre de Recherche sur les Mammifères Marins), l'a aussitôt prise en charge. Il a fait appel à son ami Pierre Paume (pilote), pour la rapatrier au CHENE par avion.

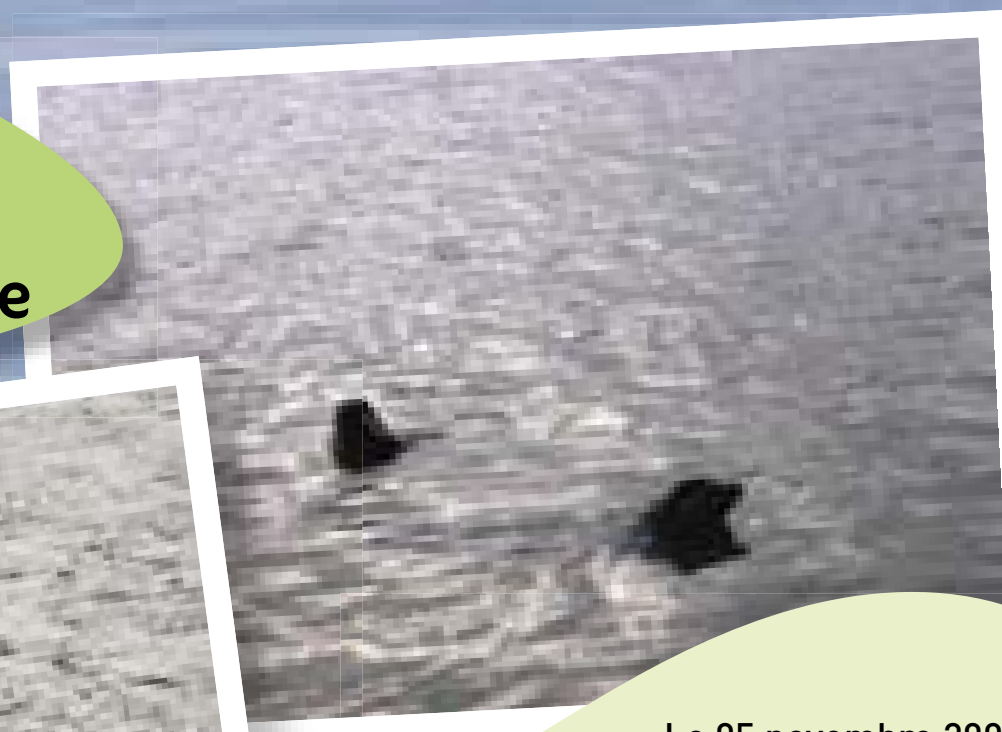
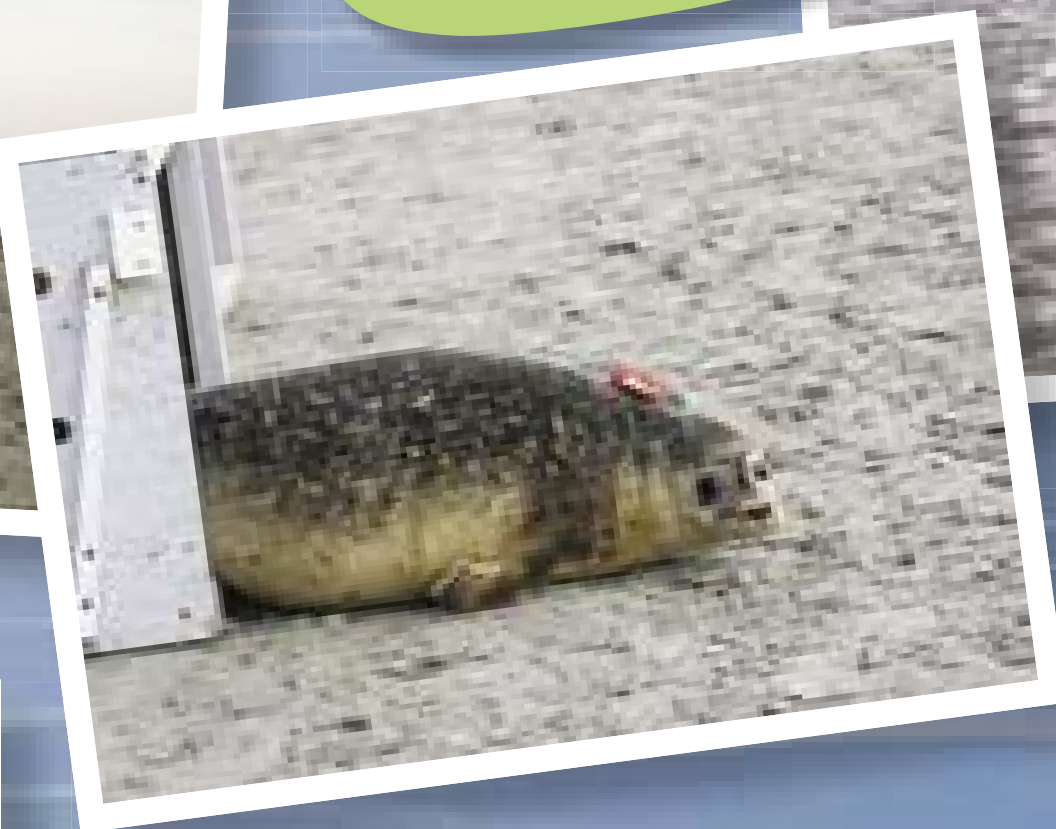
Elle pesait 10 kg et a été placée en quarantaine afin d'être auscultée (prise de température, nettoyage du cordon ombilical, examen du corps, et auscultation au stéthoscope).



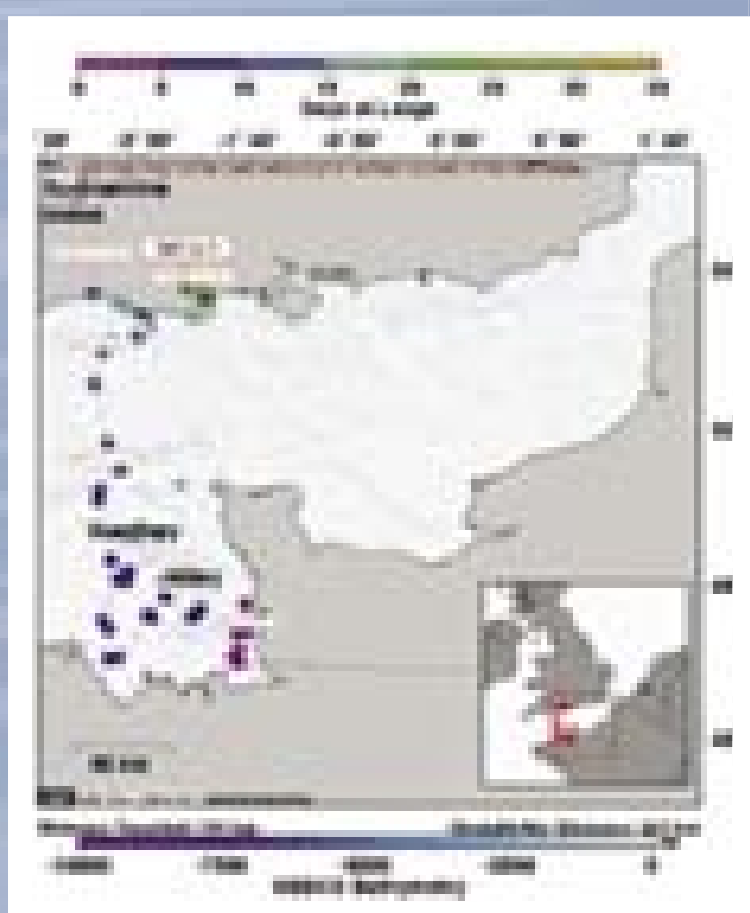
Dans un premier temps, elle a été intubée pour lui administrer du réhydratant ; cette opération a été répétée toutes les 4 heures à raison de 5 fois par jour. Au bout de 2 à 3 intubations, on lui a administré du poisson mixé au réhydratant, en augmentant progressivement les doses pour finir avec du poisson entier. Passé ce stade l'animal a pu rejoindre la piscine et apprendre à s'alimenter seul.

Bonnemine a séjourné presque 3 mois dans la piscine du CHENE. Ses trois compères Idéfix, Falbala et Panoramix l'ont rejointe chacun leur tour.

Un objectif : le retour dans la nature



Le 05 novembre 2007, ayant atteint l'honorable poids de 42 kg, elle a été lâchée en baie du Mont-Saint-Michel. Idéfix l'accompagne dans cette aventure. Tous deux ont été équipés d'une balise Argos et ont pu être suivis lors de leurs déplacements grâce au site www.seaturtle.org



Carte de localisation datée du 5 décembre 2007
Study of young rehabilitated harbour seal in the north of France.
Le CHENE - seaturtle.org (Coyne MS, Godley BJ (2005) Satellite Tracking and Analysis Tool (STAT): an integrated system for archiving, analyzing and mapping animal tracking data. MEPS 301:1-7).



Un jeune phoque veau marin femelle s'est échoué en baie du Mont Saint Michel le 14 juillet 2007. Agée de seulement 12 heures, elle a sûrement été abandonnée par sa mère suite à un dérangement humain. Elle a été soignée et nourrie au centre du CHENE pendant trois mois, et a été surnommée Bonnemine. Elle a été lâchée en baie du Mont Saint Michel, le 5 novembre 2007, accompagnée d'Idéfix, un phoque veau marin échoué quelques mois plus tôt également.

Les phoques veaux marins en Baie du Mont

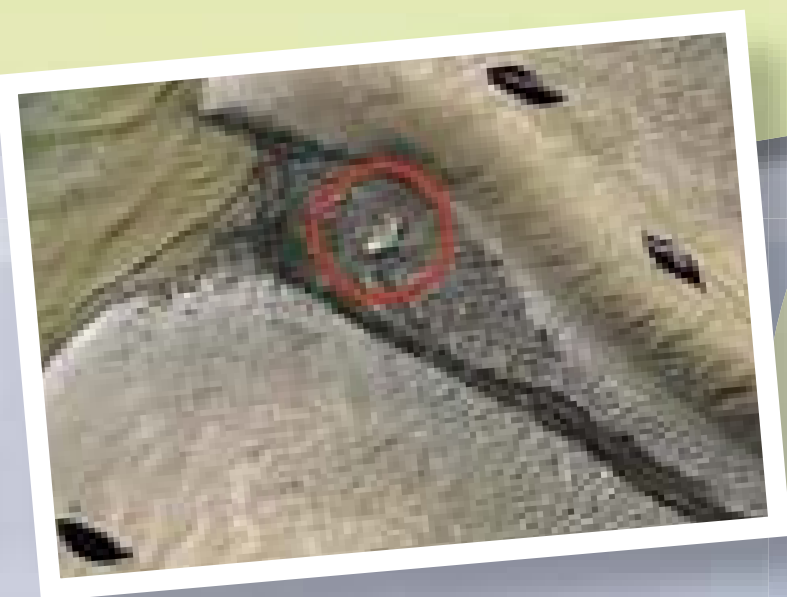


Les techniques de suivi

En France, les colonies régulières de phoques veaux marins font l'objet d'un suivi de leur effectif.

Les opérations de dénombrement s'effectuent, pour la plupart, à partir de points d'observation terrestres. On estime que cette méthode ne permet pas de recenser l'intégralité de la population et ne fournit qu'une estimation de la taille minimale du groupe (essentiellement les animaux visibles hors de l'eau).

Le survol en U.L.M. et le suivi télémétrique apportent de nouvelles données.



L'observation terrestre

Les observations terrestres nécessitent une action synchronisée de 3 ou 4 personnes se trouvant à un même moment sur différents postes fixes. Cette technique reste aléatoire car tous les phoques hors de l'eau ne sont pas forcément visibles, certains peuvent se trouver dans des criches (petits fossés créés sur les prés-salés par des ruisseaux se jetant à la mer) ou être cachés par des bancs de sables. Seuls les individus se trouvant sur des points hauts sont visibles.

Pour des raisons d'éloignement, l'identification des animaux n'est pas possible.

L'observation en ULM

Un suivi de la colonie de phoques veaux-marins de la Baie du Mont-Saint-Michel est assuré par Gérard Gautier depuis 2002. Il assure aussi le suivi de la colonie de la baie des Veys depuis 2005. Cette action relève d'une demande de la Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie (Di.R.EN.) et de la réserve naturelle de Beauguillot.

Pourquoi avoir développé cette technique ?

La baie est un vaste espace de 25 000 hectares et cette surface présente une forte complexité topographique.

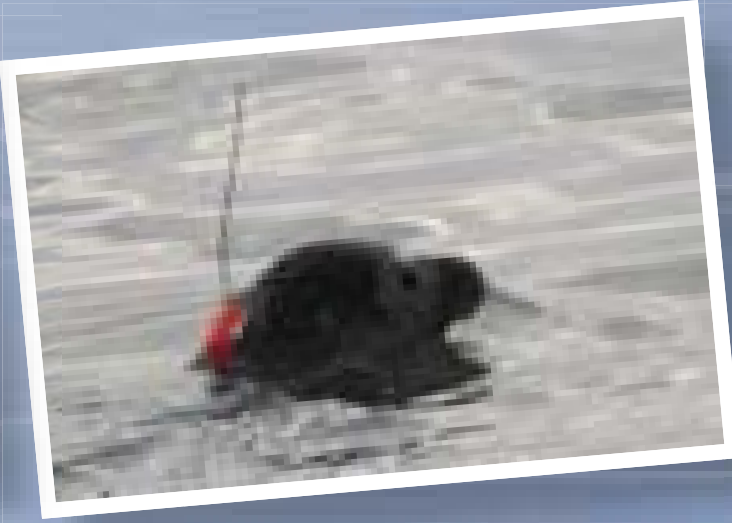
Elle est composée d'un dédale de chenaux et de bancs de sable où se reposent les phoques. Ils sont relativement distants de la côte et donc des postes fixes servant à l'observation terrestre mais facilement observables depuis les airs. Les conditions d'observation requises à partir des postes fixes sont souvent difficiles à obtenir (brouillard, contre-jour...) Certaines colonies d'Europe de l'ouest sont elles aussi suivies par des moyens aériens. C'est le cas en Mer de Wadden depuis 2003 ou en Irlande.

Protocole de suivi

Gérard Gautier effectue deux vols par mois d'environ 30 minutes chacun, à marée basse.

Grâce à un G.P.S. (Global Position System), son parcours est enregistré en continu et il relève la position des phoques.

Une autre partie de son travail consiste à prendre des photographies des phoques observés lors de son vol. Les clichés vont permettre de mettre en place une photo-identification grâce aux particularités de chacun : taches sur le pelage, couleur, signes particuliers, balises de couleur... (voir le portrait de famille).



Le matériel utilisé



ULM : Air création GT bi 582



Un appareil photo EOS 20 et 100 – 400 mm S



Un G.P.S. Garmin 60 C

Le suivi télémétrique GSM

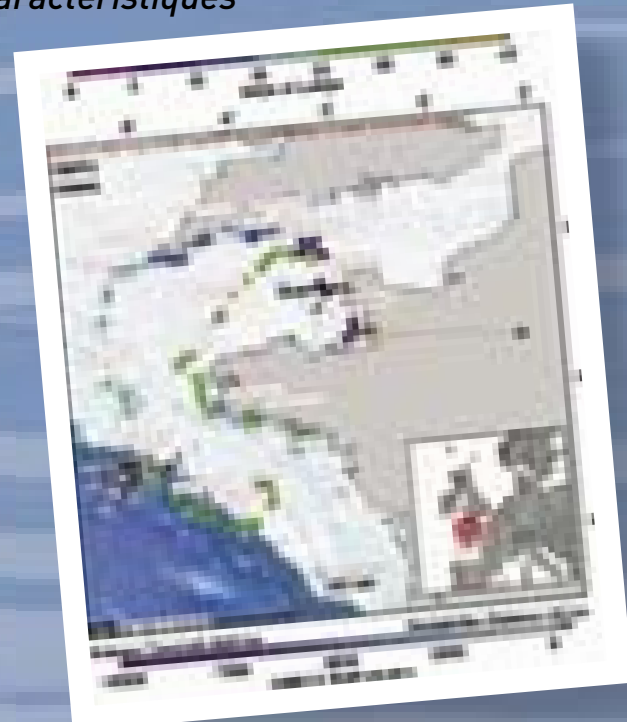
Ce type de suivi innovant consiste à équiper les animaux de balises.

Cette technologie est particulièrement adaptée au suivi de populations côtières et permet d'obtenir des informations plus nombreuses et plus précises sur les déplacements et comportements individuels.

Les balises permettent aux chercheurs d'avoir accès à des informations impossibles ou difficiles à obtenir par les méthodes traditionnelles d'observation directe : suivi en mer de jour comme de nuit, sans interruption pendant plusieurs mois... et quelles que soient les conditions météorologiques.

Elles permettent de déterminer les mouvements saisonniers des phoques, l'étendue de leurs déplacements sur une courte période, la localisation de leur(s) zone(s) de chasses et ses caractéristiques (profondeur, durée), leurs rythmes d'activité (en fonction de l'heure de la journée, des marées, des conditions météorologiques...) et leur comportement en plongée.

Lors de la capture des phoques pour la pose de balise, plusieurs examens et relevés d'informations sont réalisés. Le suivi télémétrique n'est possible que sur une période donnée (moins d'un an) car les phoques perdent leur balise lors de la mue.



Comment fait-on pour connaître le nombre de phoques en baie ?

Afin de connaître le nombre de phoques qui vivent en baie, on effectue des comptages à partir de plusieurs points. Les phoques étant des animaux qui vivent dans l'eau, le comptage est souvent faussé puisque l'on n'arrive pas à compter les phoques qui se trouvent dans l'eau à ce moment là. Il est parfois très difficile de les reconnaître à cause de la distance. C'est pourquoi on utilise depuis 2002 le comptage par voie aérienne grâce au survol en ULM. Deux vols par mois sont effectués pendant lesquels on relève la position des phoques et on prend des photographies qui permettront de les identifier.

Pour étudier encore plus facilement le comportement, les déplacements et les zones de chasse des phoques, on utilise la balise Argos. C'est un petit boîtier avec un émetteur qui est collé sur la nuque de l'animal et qui restera jusqu'à la mue (le phoque perd ses poils et la balise se décroche).

C'est le cas de Bonnemine et Idéfix, qui équipés d'une balise avant d'être relâchés, ont pu être suivis pendant quelques mois.



Les phoques veaux marins en Baie du Mont



Remerciements

*Cette exposition est le fruit d'une collaboration
entre Gérard Gautier, Aéro Baie
et le Conseil Général de la Manche, DSMD,
Maison de la Baie – Relais de Vains*

Textes

Nathanaëlle Eudes, Gérard Gautier, Christelle Pigeon

Recherches documentaires

Nathanaëlle Eudes, Gérard Gautier

Coordination

Nathanaëlle Eudes

Crédit photographique

Gérard Gautier, Nathanaëlle Eudes, Christine Sinsoilliez

Equipe technique

Erick Février

Graphisme et impression

LRCG

Remerciements

DI.R.EN.

Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot

Le C.H.E.N.E.

Le C.R.M.M.

Le C.R.E.L.A.

Picardie Nature

Université de la Rochelle

Université de Perpignan

Le Conservatoire du Littoral

Sophie Herout

Jules Gautier

